



CA1
EA10
77T25
EXF
DOCS

CANADA

TREATY SERIES 1977 No. 25 RECUEIL DES TRAITÉS

POLLUTION

Exchange of Notes between CANADA and the UNITED STATES OF AMERICA

Ottawa, July 28 and August 30, 1977

In force August 30, 1977

POLLUTION

Échange de Notes entre le CANADA et les ÉTATS-UNIS d'AMÉRIQUE

Ottawa, le 28 juillet et le 30 août 1977

En vigueur le 30 août 1977

43-280-716

43-280-717
(1.6 3099672)

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
SFP 14 1978
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE



CANADA

TREATY SERIES 1977 No. 25 RECUEIL DES TRAITÉS

POLLUTION

Exchange of Notes between CANADA and the UNITED STATES OF AMERICA

Ottawa, July 28 and August 30, 1977

In force August 30, 1977

POLLUTION

Échange de Notes entre le CANADA et les ÉTATS-UNIS d'AMÉRIQUE

Ottawa, le 28 juillet et le 30 août 1977

En vigueur le 30 août 1977

**EXCHANGE OF NOTES BETWEEN THE GOVERNMENT OF CANADA AND THE
GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA CONSTITUTING AN
AGREEMENT CONCERNING THE ESTABLISHMENT OF A JOINT MARINE
POLLUTION CONTINGENCY PLAN**

I

The Secretary of State for External Affairs for Canada to the Ambassador of the United States of America

Ottawa, July 28, 1977

No. FLO-1129

Excellency,

I have the honour to refer to the Agreement between our two countries concerning the establishment of a Joint Marine Pollution Contingency Plan, constituted by an Exchange of Notes done in Ottawa on June 19, 1974⁽¹⁾ and to recent discussions between representatives of our two Governments concerning the addition of a further annex (Annex IV) to the Plan related to waters off the Arctic Coast of Canada and the United States in the Beaufort Sea.

I have the honour to propose that Annex IV, dated June 10, 1977, be added to the Plan and that it be given the same effect under the Plan as Annexes I to III.

If the foregoing proposals are acceptable to the Government of the United States, I have the honour to propose that this Note, which is equally authentic in English and French, and Your Excellency's reply to that effect shall constitute an Agreement between Canada and the United States which shall enter into force on the date of your reply.

Accept, Excellency, the renewed assurances of my highest consideration.

DONALD C. JAMIESON
Secretary of State for
External Affairs

His Excellency Thomas O. Enders,
Ambassador of the United States of America,
Ottawa.

⁽¹⁾Treaty Series No. CTS 1974/22

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT UN ACCORD CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'URGENCE CONJOINT EN CAS DE POLLUTION MARINE

I

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada à l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 28 juillet 1977

N° FLO-1129

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord intervenu entre nos deux pays concernant l'établissement d'un Plan d'urgence conjoint en cas de pollution marine, que constituent les notes échangées à Ottawa le 19 juin 1974,⁽¹⁾ et aux récentes discussions qui ont eu lieu entre les représentants de nos deux Gouvernements concernant l'ajout d'une nouvelle Annexe (Annexe IV) relative aux eaux s'étendant au large de la côte arctique du Canada et des États-Unis dans la Mer de Beaufort.

J'ai l'honneur de proposer que l'Annexe IV, en date du 10 juin 1977, soit ajoutée au Plan et ait même effet en vertu du Plan que les Annexes I à III.

Si les propositions qui précèdent sont agréées par le Gouvernement des États-Unis, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, dont les versions anglaise et française font également foi, et la réponse de votre Excellence à cet effet constitueront, entre le Canada et les États-Unis, un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures
DONALD C. JAMIESON

Son Excellence M. Thomas O. Enders
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
Ottawa

⁽¹⁾ Recueil des traités, N° RTC 1974/22

II

The Ambassador of the United States of America to the Secretary of State for External Affairs for Canada

Ottawa, August 30, 1977

No. 209

Sir:

I have the honor to acknowledge receipt of your Note, No. FLO-1129, of July 28, 1977, which reads as follows:

"Excellency:

"I have the honour to refer to the Agreement between our two countries concerning the establishment of a Joint Marine Pollution Contingency Plan, constituted by an Exchange of Notes done in Ottawa on June 19, 1974 and to recent discussions between representatives of our two Governments concerning the addition of a further annex (Annex IV) to the Plan related to waters off the Arctic Coast of Canada and the United States in the Beaufort Sea.

"I have the honour to propose that Annex IV, dated June 10, 1977, be added to the Plan and that it be given the same effect under the Plan as Annexes I to III.

"If the foregoing proposals are acceptable to the Government of the United States, I have the honour to propose that this Note, which is equally authentic in English and French, and your Excellency's reply to that effect shall constitute an Agreement between Canada and the United States which shall enter into force on the date of your reply.

"Accept, Excellency, the renewed assurances of my highest consideration."

I have the honor to inform you that the foregoing proposals are acceptable to the Government of the United States of America and to confirm that your Note which is equally authentic in English and French, and this reply shall constitute an Agreement between our two Governments which shall enter into force on the date of this reply.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

THOMAS O. ENDERS

The Honorable Donald C. Jamieson
Secretary of State for External Affairs
Ottawa

II

L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

(Traduction)

Ottawa, le 30 août 1977

N° 209

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° FLO-1129 du 28 juillet 1977, qui se lit comme suit:

«Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord intervenu entre nos deux pays concernant l'établissement d'un plan d'urgence conjoint en cas de pollution marine, que constituent les notes échangées à Ottawa le 19 juin 1974, et aux récentes discussions qui ont eu lieu entre les représentants de nos deux Gouvernements concernant l'ajout d'une nouvelle Annexe (Annexe IV) relative aux eaux s'étendant au large de la côte arctique du Canada et des États-Unis dans la Mer de Beaufort.

J'ai l'honneur de proposer que l'Annexe IV, en date du 10 juin 1977, soit ajoutée au Plan et ait même effet en vertu du Plan que les Annexes I à III.

Si les propositions qui précèdent agrément au Gouvernement des États-Unis, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et la réponse de votre Excellence à cet effet constituent, entre le Canada et les États-Unis, un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.»

J'ai de plus l'honneur de vous informer que les propositions qui précèdent agrément au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et de confirmer que votre note, dont les versions anglaise et française font également foi, et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entre en vigueur à la date de la présente note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

THOMAS O. ENDERS

L'honorable Donald C. Jamieson
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Ottawa

de la partie de l'ordre qui a été établie dans le rapport du Comité des Finances sur ce sujet.

(suite)

Section 6. et annexe

900

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

Il résulte de ce rapport que l'ordre a été établi par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet, et que l'ordre a été approuvé par le Comité des Finances dans le rapport sur ce sujet.

© Minister of Supply and Services Canada 1978 © Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978

Available by mail from

En vente par la poste:

Printing and Publishing
Supply and Services Canada
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Imprimerie et Édition
Approvisionnements et Services Canada
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

or through your bookseller.

ou chez votre librairie.

Catalogue No. E3-1977/25
ISBN 0-660-50010-8

Canada: 0.50
Other countries: 0.60

Nº de catalogue E3-1977/25
ISBN 0-660-50010-8

Canada: 0.50
Autres pays: 0.60

Price subject to change without notice.

Prix sujet à changement sans avis préalable.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01076011 7

